

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
HERAULT

**Délibération 2023/40**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 juin 2023

Date de la convocation : 26/05/2023  
Date d'affichage : 26/05/2023  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres votants par procuration : 0  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 11  
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : DEMANDE DE DEPOT D'ARCHIVES COMMUNALES**

L'an deux mil vingt-trois et le deux juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Éric BONAFE, Bruno CASTES, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL,

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Magalie BILHAC, Estelle BONNIOL, Bernadette DEL-ROX, Dominique ZARAGOZA

Quorum : 11/15 Votants 11/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Le code du Patrimoine (article L212-11 modifié par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 – art 61) prévoit le dépôt aux Archives Départementales des archives de la commune de moins de 2000 habitants.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE, dans un souci de bonne conservation des documents, le dépôt aux Archives Départementales de l'Hérault des archives suivantes de la commune :**

**« Une photographie noir et blanc 65 x 54 cm représentant le village de Fraisse-sur-Agout », initialement conservée dans la sacristie de Notre Dame des Buis.**

Il est noté qu'une reproduction de la photographie, restituée dans son cadre d'origine, sera remise à la commune par les Archives Départementales.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 06/06/2023  
034-213401979-20230602-DE\_2023\_040-DE